Assemblée générale

Nivelles - samedi 25 novembre 2006

Présents: BAES Christian (BRANIA), BERTRAND Thierry (Ed. Historiques), BETZ Raymond et CALLEWAERT Jeannine (CH Lasne), BRIEVEN Jeannine et DUPONT Marcel (CHCG), COLLET Marie-Astrid (CHIREL BW et CHIREL Nivelles), CORDIER Willy (CH Lasne), DELVALLEE Jacqueline et LIGNON André (CH Ottignies), de SALLE Robin (SEHFW), DOCHAIN Jacques (CHERCHA), DODEMONT Maurice (Cercle de généalogie Rixensart), DUBUISSON Michel (Abbaye de Villers), GERKE Lucien (SEHFW), GROVENS Guy (Cercle de généalogie Rixensart), LAUS Jean-Marie (BRANIA), MEVISSE Jacques (CH Lasne), ORLANS André (CH Lasne), PEETERMANS Annie (CH Lasne), PIERARD Josette (CHLH), PINSON Colette (CHR), POTTIER Philippe (SEHFW), SAUVAGE Renée (CHLH).

Excusés: DESERF Jean-Pierre (Député permanent), BRAIVE Gaston (CHAPG), DEWOLF Maurice (Musée Hélécine), GERIN Micheline (Centre de Documentation de la Motte), HAULOTTE Robert (CHCG), HENDRICKX Jean-Pierre (CH Court-St-Etienne), VANDE PUTTE Guy.

1. Approbation du compte rendu de l'AG du 22 octobre 2005

Publié dans le *Bulletin* 2005/4. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du secrétaire général

Thierry Bertrand présente son rapport moral à l'assemblée.

L'assemblée générale de Lasne du 22 octobre 2005 était doublement statutaire dans la mesure où, d'une part ces retrouvailles annuelles sont statutairement prévues et d'autre part parce qu'elle avait mis à son ordre du jour une révision des statuts qui avait pour objet une mise en adéquation « de jure » de la situation existante[1].

Cette année, comme tous les deux ans, le Bureau est soumis à réélection. Il paraissait donc évident que le « rapport moral » d'aujourd'hui se devait de dépasser le bilan de la seule année 2006 et remonter même au-delà de 2004, lorsque le Bureau avait été reconduit. En effet, en 2001 et 2002, une équipe renouvelée[2] était mise en place à l'occasion des Assemblées générales de Braine-le-Château (17 novembre 2001) et de Vieux-Genappe (07 décembre 2002)[3].

On peut tenter de remonter les cinq dernières années en quatre temps :

- 1. les associations membres
- 2. le Bureau
- 3. les activités
- 4. les outils.

Les associations membres

Entre 2002 et 2006, le nombre de nos membres s'est considérablement accru : il est passé de 29 à 39 associations représentées. Si la liste publiée dans notre dernier Bulletin compte 36 cercles affiliés et 19 personnes membres à titre individuel nous comptons en effet parmi celles-ci les responsables du ReWisBiQue, du Terroir de Ramillies et de Folx-les-Caves à Orp-Jauche.

Il faut également souligner que 22 des 27 communes de notre Nouvelle Province sont ainsi représentées par au moins une association au sein de notre Entente. Seules, à ce jour, manquent encore à l'appel Grez, Ittre, Mont-St-Guibert, Perwez[4] et Tubize.

Enfin, nous accueillons trois cercles qui, par l'Histoire, nous restent proches même s'ils sont localisés aujourd'hui dans des provinces voisines : je veux citer Enghien, Gembloux et Pont-à-Celles.

Indéniablement, si la petite quinzaine de personnes réunies sous la présidence de Raymond Betz lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2002 à Lasne et qui représentaient alors les neuf cercles encore membres, espéraient une volonté effective de relance de l'Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Paîs[5], celles qui sont aujourd'hui encore présentes nombreuses parmi nous peuvent mesurer le renouveau de vigueur de notre Fédération à l'aune du nombre de ses affiliés.

Le Bureau

Pour assurer la coordination nécessaire à la vie de notre association, le Bureau a tenu depuis 2002, bon an mal an, une moyenne de sept réunions annuelles. A ces rencontres « exécutives », il faut encore ajouter les trente-deux réunions qui ont été nécessaires entre 2002 et 2004 au Comité organisateur du Congrès 2004 de LLN, au sein duquel quatre membres du Bureau de l'ECHARP siégeaient, pour mettre cette manifestation sur les rails.

Ainsi pouvons-nous inscrire à notre état de service quelque soixante-huit réunions en cinq années de fonctionnement. Si le chiffre fait rêver a posteriori, il est aussi l'occasion de dire que toutes furent tenues dans une ambiance toujours constructive et que les écueils, inévitables dans ce genre d'entreprise, furent toujours franchis avec pour seul objectif de la part de tous les protagonistes la bonne marche et la pérennité de l'Entente.

Cette année 2006, Pierre Walgraffe du CCBW en mars, et Raymond Betz du Cercle de Lasne à l'occasion de cette Assemblée Générale, auront quitté les fonctions qu'ils y ont occupées depuis la fondation de l'Echarp en 1992. Le secrétaire général tient personnellement, mais au nom de tous bien évidemment, à remercier très chaleureusement ces deux « pères fondateurs » qui n'ont jamais cessé de croire à l'intérêt de notre Fédération et qui ont, pour ce faire, par monts et par vaux, contre vents et marées, consenti temps, patience et énergie pour qu'elle vive. Un tout grand merci donc à Pierre et à Raymond (applaudissements).

Les activités

Notre présence à la <u>Foire du Livre de Bruxelles</u>, manifestation de renom international, est déjà devenue presque une tradition. En 2008, nous en serons à notre quatrième participation. Pour mémoire, en 2002 nous inaugurions la série au Palais des Congrès, en 2004 nous exposions à la Place Rogier et en 2006 nous installions nos tréteaux dans les locaux, enfin parfaitement adéquats, de Tour et Taxis.

L'effort financier consenti par l'ECHARP est considérable : de l'ordre de 1750 € soit 70% de notre dotation provinciale annuelle. Nous pensons toutefois qu'elle reste l'exemple même d'un « service » à rendre aux Cercles, au-delà même de ceux qui s'y trouvent physiquement représentés. Rappelons que, sauf modification souhaitée par l'Assemblée Générale, notre participation est biennale et dix associations peuvent être accueillies sur nos 6 m². Eu égard à la qualité de l'événement, les 50 € de participation des cercles restent « cacahouètes ». Rien qu'en badges et en entrées au prix coûtant pour leurs membres, sans compter les remises qu'accordent aux « badgés » les professionnels exposants, la mise est presque à coup sûr récupérée sur le temps du salon.

Si cette activité coûte cher, indéniablement, elle « rapporte » peu à ses participants : entendons-nous, si les Cercles exposants ne peuvent espérer un « chiffre d'affaire » mirobolant en terme de ventes de leurs publications, notre présence s'est chaque fois vue bénéficier d'une visibilité particulièrement « payante » en terme de contacts et de rencontres : que d'adresses échangées, que de personnes ressources renseignées, que d'informations distribuées.

Les <u>Journées du Patrimoine</u> ne sont bien évidemment pas organisées par l'ECHARP. Toutefois, nous y sommes, directement et indirectement, particulièrement impliqués. Directement parce que nous nous chargeons de relayer l'information, voire d'apporter notre aide aux Cercles organisateurs. Indirectement, parce que nombreuses sont nos associations qui en sont parties prenantes. Nous prenions d'ailleurs un plaisir particulier à le souligner à l'occasion de notre éditorial du mois de septembre dernier : Dans 21 communes sur les 27 que compte le Brabant wallon, le Patrimoine s'exposait et pas moins de 16 cercles de notre Entente en étaient parties prenantes. C'est l'occasion pour nous de rappeler, avec force, que sans les nombreuses initiatives de ces très nombreux bénévoles, la très belle réussite annuelle de cet événement, devenu l'incontournable du calendrier culturel de la Région wallonne, n'existerait tout simplement pas ...[6]

Le Bureau a toujours particulièrement veillé à ce que l'ECHARP soit présente aux différentes manifestations de <u>Brabant wallon en fête</u> : il y va en effet de notre crédibilité auprès de la Province. Pour rappel, notre existence même est liée au subside que nous consent cette institution chaque année, soit quelque 2500 € que nous réinjectons intégralement dans les aides et services mis à votre disposition.

Il nous revient toutefois de déplorer le peu d'intérêt manifesté à l'endroit de cet événement par la toute grande majorité des Cercles. Si les associations locales sont habituellement présentes, et font alors feu de tout bois, cette année à Nivelles, pas un seul Cercle n'a répondu à notre appel de dépôt de publications et depuis 2001, on peut compter sur trois doigts ceux d'entre eux qui ont bien voulu nous déléguer des « permanents ». Ceci explique nos propos éditoriaux de septembre dernier : L'occasion de décider que, dorénavant, notre Entente renoncerait à y vendre les productions des Cercles. Nous y maintiendrons une « vitrine » (bien alléchantes d'ailleurs !) de nos associations membres en présentant un échantillon de leurs périodiques et en assurant le relais de leurs coordonnées[7].

Les anciens se souviendront de la très belle initiative portée par Willy Cordier, Raymond Betz et le Cercle d'Histoire de Lasne qui, en 1996 et 1997, organisèrent le <u>Salon du Livre d'Histoire</u>. Le succès fut à la mesure de leurs efforts. Ceux-ci toutefois, gigantesques pour cette structure bénévole, les amenèrent à renoncer. L'intérêt de la manifestation n'avait pas échappé aux professionnels du livre d'occasion. L'un d'entre eux allait reprendre la formule à son compte en 2002, 2003, 2004 et 2005. Faute d'une logistique communicationnelle bien pensée et bien menée, la manifestation va

3

progressivement se déliter. On peut dire que l'édition 2005 fut sans doute sauvée de justesse par la seule présence de nos associations!

Orpheline d'une vitrine régionale malgré tout intéressante, l'ECHARP a dès lors accepté la proposition de Geniwal d'être présente au salon <u>Geneatica</u> de Wavre en octobre passé. Invitation fut faite à nos membres d'y exposer. A peu de frais d'ailleurs puisque le prix d'ami de 20 € consenti pas les organisateurs aux membres de l'Entente était entièrement pris en charge par celle-ci. D'aucun en profitèrent puisque six emplacements étaient occupés par l'ECHARP ... D'autres, quatre sans vouloir les citer, moins bien renseignés sans doute (mais lisent-ils le Bulletin nos membres ?) étaient présents ... au prix fort ... Tant pis pour eux. Notons tout de même le franc succès des 1000 entrées comptabilisées. Aussi, nous proposons-nous de rééditer l'expérience en 2008.

Au rayon des activités notons encore ces trois événements « exceptionnels » que furent le <u>Congrès 2004</u>, la journée de réflexion consacrée à la <u>réaffectation à Basse-Wavre</u> et la rencontre autour du « <u>Duché de Brabant</u> » en 2005. A tous les coups, on peut dire que l'ECHARP y a gagné en terme de visibilité, particulièrement auprès des milieux scientifiques.

Les outils

<u>Le bulletin</u> reste assurément notre outil essentiel de communication et d'information. Veillant à se limiter strictement à ces rôles, il devrait rester le lien principal de notre Fédération. Nous avons gagné le pari pris en 2002 de sa trimestrialité retrouvée et au quatrième trimestre 2006, nous publierons son quarante-deuxième numéro, soit la moitié de la collection sur les cinq dernières années.

La politique de la rédaction reste immuable : assurer par sa voie un maximum de services, infos générales et cercles (publications et activités), bibliographie régionale de la bibliothèque de la Communauté française de Nivelles, écho des publications reçues au secrétariat de l'ECHARP par la publication de leurs sommaires et revue de presse. Les seuls articles publiés veillent bien évidemment, comme nous en avons convenu depuis longtemps déjà, à ne jamais empiéter sur les travaux de recherche de nos associations.

Rappelons enfin nos propos sans cesse réitérés: (...) encore et toujours, inlassablement que notre Entente, VOTRE Entente, ne vivra que grâce aux Cercles affiliés. Le Bulletin de liaison doit impérativement servir de relais à la vie des associations et celles-ci doivent donc l'alimenter. Nous ne pourrons par ailleurs justifier les activités proposées que si elles sont suivies par un nombre significatif de membres[8].

<u>Le site web</u> voir présentation point 5 de l'OJ.

<u>Le courrier électronique</u> : appel est lancé pour que tous ceux qui disposent d'une adresse électronique nous la fasse connaître. Nous n'en serons que plus efficaces.

Un résultat dont on peut sans aucun doute être fiers en termes d'adhésions , une participation aux activités qui reste très inégale et souvent décevante, une circulation de l'information à l'intérieur des cercles qui doit s'améliorer et qui pourrait, pour ce faire, se saisir de l'opportunité de l'ouverture du site web.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. Quelques suggestions et questions sont avancées.

Jacques Mevisse s'interroge sur le devenir du bulletin avec le lancement du site web. Le bulletin papier pourrait renvoyer au site web.

4

Christian Baes fait remarquer que le bulletin est indispensable pour la mise à jour bibliographique des chercheurs, compte tenu des retards pris par les bibliographies de référence. Il ne faut pas abandonner le bulletin ni le minimiser. De plus, tout le monde n'a pas accès à l'internet.

Raymond Betz souligne que bulletin et site sont complémentaires. Le site est conçu aussi comme un dispositif d'archivage et à terme pourrait incorporer un moteur de recherche.

Marcel Dupont fait remarquer également qu'il faut garder la formule papier parce qu'on ne lit pas toujours les pdf, tandis qu'on parcourt systématiquement son courrier postal.

Thierry Bertrand explique qu'on a déjà pensé à rééditer les anciens bulletins sur le site, en laissant un décalage dans le temps. Il rapporte que, lors de la préparation du congrès, Bernard Van den Driessche (Musée LLN) avait proposé que les actes soient publiés en version électronique. Dans le monde anglo-saxon en effet, des actes de colloque scientifique sont publiés exclusivement sur le Net. La question a été posée au conseil scientifique et il en est ressorti qu'on n'est pas encore prêt à cette formule dans les sciences humaines en Europe. Le papier reste « sacro-saint ». Mais il n'est pas impossible qu'une édition électronique des actes co-existe parallèlement à la version imprimée.

Concernant la Foire du Livre, Jacques Mevisse note que le titre affiché « ECHARP » n'est pas parlant et qu'il faudrait une formule qui fasse apparaître le thème et la région traités. Mais le nombre de signes est limité pour l'enseigne! On va essayer de rendre plus visible ce que nous sommes par les sigles du Brabant, etc.

Thierry Bertrand annonce pour information que le nouveau Député permanent dont dépend l'ECHARP est M. Jean-Pierre Deserf.

3. Présentation des comptes 2005, du budget 2007, des comptes 2006 arrêtés

Tous les membres ont reçu les comptes et une prévision budgétaire. Raymond Betz en fait une brève présentation en soulignant l'importance primordiale du subside provincial dans les recettes de l'association.

Les comptes 2005 ont été déposés également car il faut rentrer chaque année à la Province la justification des dépenses pour obtenir les nouveaux subsides. Certaines dépenses sont non imputables (ex. coût de nourriture et de boissons). Le budget de 3300 euros additionne les 2500 euros de subsides, les cotisations et quelques rentrées annexes. Les comptes sont sur place et consultables à l'issue de l'AG.

Raymond Betz a rempli le rôle de Trésorier depuis 1993. Une activité personnelle intense et des déplacements réguliers l'obligent à proposer de céder son poste à un candidat volontaire. Il remercie l'AG de l'avoir soutenu pendant des années. Thierry Bertrand souligne une nouvelle fois l'apport déterminant apporté par Raymond Betz au cours des longues années écoulées (applaudissements).

4. Election des membres du Bureau

Suite à l'admission à la retraite de M. P. Walgraffe (CCBW), le poste de délégué aux relations extérieures est à pourvoir. Tous les autres membres du Bureau remettent leur mandat. Mme M.A. Collet-Lombard et MM. Th. Bertrand et M. Dubuisson sont candidats à leur réélection dans les mêmes fonctions. Sous réserve d'une candidature, M. R. Betz souhaite comme annoncé se défaire de ses responsabilités. Thierry Bertrand souligne le rôle de porteur de l'association joué par Pierre Walgraffe, malheureusement absent ce jour, à qui il rend hommage au nom de tous les participants.

Le bureau se compose normalement de 5 membres : secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, responsable du bulletin, chargé des relations extérieures.

M. Marcel Dupont accepterait le poste de trésorier et M. Robin de Salle est candidat à la fonction des relations extérieures. Robin de Salle est historien de formation. Il a consacré son mémoire à l'histoire du tourisme à Waterloo. Il connaît l'importance des fonds d'histoire des cercles locaux, comme à Waterloo dans lequel il s'est investi en recréant une revue trimestrielle. Par après, toujours à titre bénévole, avec M. Gauthier et M. Gerke, il s'est attelé au réaménagement du musée d'histoire de Waterloo, inauguré en 2006. A titre professionnel, il était jusqu'il y a peu responsable du centre d'histoire de Watermael-Boitsfort où un « espace-mémoire » a été créé pour préserver et promouvoir le patrimoine local en travaillant avec les habitants. Il a été nommé récemment archiviste communal à la commune de Saint-Josse. Il souhaite améliorer la communication entre les membres actuels et attirer de nouveaux membres à l'ECHARP.

M. Marcel Dupont, brabançon depuis 6 ans, est originaire du Tournaisis. Son intérêt pour l'histoire des géants (à Ath notamment) l'a conduit au monde des cercles d'histoire. Arrivé à Beauvechain, il a fait la connaissance de Thierry Bertrand. Il a contribué au rachat et à l'aménagement de la Maison Jonathas pour en faire le Centre culturel d'Enghien. Il est l'auteur de plusieurs monographies hennuyères.

Thierry Bertrand insiste sur le fait qu'il serait inconcevable d'imaginer le travail du Bureau autrement que comme un travail d'équipe. Si, pour des raisons d'organisation et d'ordre statutaire, il a fallu baliser les choses, c'est bien ensemble qu'on travaille, selon les intérêts et les disponibilités de chacun, sans avoir peur parfois de faire appel à la voie du « bricolage ». Les deux nouveaux membres sont élus par acclamation.

5. Présentation du site web de l'Echarp

En l'absence de Mathieu Collet, webmaster chargé par l'ECHARP d'élaborer le site en collaboration avec les membres du Bureau, Michel Dubuisson présente l'arborescence du site qui est finalisée. Une version provisoire est consultable sur www.echarp.be/home.php

Pour s'en faire une idée définitive, il faut noter qu'un certain nombre d'illustrations vont être ajoutées et que quelques textes sont encore manquants.

Le site web comporte quatre parties consacrées à l'association comme organisme fédérateur (organisation, activités, bulletin de liaison) et une cinquième partie réservée aux associations membres. Concernant cette dernière, qui intéresse tout particulièrement les cercles membres pour leurs activités spécifiques, Michel Dubuisson explique qu'il seront gérés directement par les cercles moyennant la transmission d'un mot de passe. Il rappelle également les principes d'éligibilité qui ont été retenus en Bureau :

- $\circ\quad$ Les cercles membres qui ont déjà un site web :
- § sont invités à remplir la structure imposée, avec un renvoi vers leur site ou
- § se contentent d'un renvoi vers leur site.
- o Les cercles membres qui n'ont pas de site web remplissent la structure imposée.
- o Les cercles non membres qui ont déjà un site web sont répertoriés dans les liens utiles (« cacher » une adresse internet qu'on trouverait par ailleurs sans difficulté sur les moteurs de recherche serait à la fois inutile et mesquin).
- o Les cercles non membres qui n'ont pas de site web sont simplement listés sans aucune information. Un courrier leur sera envoyé au lancement officiel du site de l'ECHARP (www.echarp.be) pour les inviter à profiter de cette nouvelle opportunité pour se faire membre et ainsi pouvoir développer leur propre page sur le Net.
- o Les deux derniers points soulignent l'ouverture de l'ECHARP à de nouveaux membres potentiels.

Marie-Astrid Collet ajoute qu'une formation sera prévue début 2007 pour les délégués des cercles qui seront chargés de la maintenance des pages, afin de leur présenter l'outil internet si nécessaire et la procédure technique à suivre pour maximiser l'utilisation que les cercles pourront faire des pages qui leur sont réservées.

Jacques Mevisse suggère de créer une boîte à idées, style « courrier des lecteurs ». Le Bureau souhaite effectivement dans une deuxième phase ouvrir un « Forum » qui sera ouvert à titre expérimental à tous, membres ou non membres des cercles.

Un courrier sera envoyé en janvier aux membres et aux autres que nous espérons voir (re)devenir membre à l'occasion du lancement du site de l'ECHARP.

6. Projets pour l'année 2007

La préparation de la journée Intercercles et de l'AG demande des délais. On commencera dès le début 2007 à penser à la prochaine journée. Outre les activités récurrentes, comme 2007 sera une année « creuse » (pas de participation à la Foire du Livre ni à Généatica), le Bureau pourra travailler à d'autres activités. Des démarches seront notamment reprises envers Wavre, Nivelles et Jodoigne, des grands cercles du Brabant qui ne sont pas encore présents.

7. Divers

Jean-Marie Laus se demande où l'on peut consulter les publications qu'on envoie à l'ECHARP? Thierry Bertrand souligne que certains cercles ont la chance de disposer de locaux. Il en profite pour faire part de son admiration pour le travail mené par le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe qui vient d'inaugurer une imposante Maison de l'Histoire et du Patrimoine. Il souligne également que l'ECHARP est loin d'atteindre le niveau de Wavre ou de la bibliothèque de Nivelles comme fonds de périodiques d'histoire locale. Actuellement, les périodiques envoyés à l'ECHARP sont stockés chez le secrétaire général... qui ne demande pas mieux que de pouvoir disposer d'une « niche » où déposer le fonds, à condition qu'il soit consultable par les membres de l'ECHARP. On avait parlé du CCBW. Mais qui serait le gestionnaire de « l'armoire » qui serait réservée à l'ECHARP? Il faudrait chercher un centre. Marie-Astrid Collet suggère de se renseigner auprès du responsable du dépôt des AGR à Louvain-la-Neuve pour savoir si un hébergement de ce fonds ne serait pas envisageable?

Philippe Pottier se demande si le site web ne peut pas être un outil pour que l'ECHARP appuie des projets qui dépassent les cadres locaux. Thierry Bertrand rappelle qu'une collaboration approfondie entre les cercles fait partie des objectifs de l'ECHARP. Au départ, la vocation de l'ECHARP était déjà une gageure : tenter de fédérer des associations qui par leur histoire sont individualistes. L'association, qui a 15 ans d'existence, n'a qu'une consoeur : Hannonia, une association conçue encore comme une société savante et dont la bibliographie est un véritable outil scientifique. On est déjà plus avancé dans les travaux Intercercles que des provinces comme Liège ou le Luxembourg, mais il faut continuer à avancer à petit pas vers ce rêve. Le site sera en ce sens effectivement une étape, mais rien n'interdit d'aller ensuite plus loin.

Le rapporteur Michel DUBUISSON

- [1] Th. BERTRAND, *Proposition de modifications statutaires du R.O.I. Contexte,* 21 novembre 2004, lendemain de l'AG annuelle de la J.I. du 20 novembre 2004 à Perbais. Relu et communiqué le 18 mai 2005.
- [2] Secrétaire général Thierry BERTRAND, secrétaire général adjoint Michel DUBUISSON, Raymond BETZ trésorier, Pierre WALGRAFFE relations extérieures, Jean-Pierre HENDRICKX conseiller scientifique et Marie-Astrid COLLET éditrice du bulletin.
- [3] Th. BERTRAND, L'ECHARP. Essai d'histoire récente, dans Bulletin de liaison de l'Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs, n°33, 3e trimestre 2004, pp. 6-8 (revu et augmenté en avril 2006).
- [4] Perwez s'est affilié ... ce 25 novembre 2006, jour de notre AG : bienvenue à ce 40ème membre !
 - [5] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, nº21, juin 2001, p. 1.
 - [6] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, nº41, 3e trimestre 2006, p. 1.
 - [7] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, nº41, op.cit.
 - [8] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, n38, 4e trimestre 2005, p. 1.
- [8] Th. BERTRAND, *Proposition de modifications statutaires d R.O.I. Contexte*, 21 novembre 2004, lendemain de l'AG annuelle de la J.I. du 20 novembre 2004 à Perbais. Relu et communiqué le 18 mai 2005.
- [8] Secrétaire général Thierry BERTRAND, secrétaire général adjoint Michel DUBUISSON, Raymond BETZ trésorier, Pierre WALGRAFFE relations extérieures, Jean-Pierre HENDRICKX conseiller scientifique et Marie-Astrid COLLET éditrice du bulletin.
- [8] Th. BERTRAND, L'ECHARP. Essai d'histoire récente, dans Bulletin de liaison de l'Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs, n°33, 3e trimestre 2004, pp. 6-8 (revu et augmenté en avril 2006).
- [8] Perwez s'est affilié ... ce 25 novembre 2006, jour de notre AG : bienvenue à ce 40ème membre !
 - [8] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, nº21, juin 2001, p. 1.
 - [8] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, nº41, 3e trimestre 2006, p. 1.
 - [8] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, nº41, op.cit.
 - [8] Editorial, dans Bulletin de liaison de l'Echarp, n38, 4e trimestre 2005, p. 1.

8